

## REGLEMENT DU JEU CONCOURS «Gagne le Kit du badiste»

---

### ARTICLE 1 – L'organisateur

Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale, dont le siège social est situé au 6 bis rue des Urbets – 18000 Bourges (ci-après l' « Organisateur »), organise du 17 janvier au 23 janvier 2025 inclus, un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé «Gagne le kit du badiste» (ci-après le « jeu »). Ce jeu sera accessible, à toute personne physique remplissant ci-après les « conditions relatives aux participants » et les « Modalités de participation au Jeu », à partir de notre compte Instagram ([https://www.instagram.com/liguebad\\_centrevalde Loire/](https://www.instagram.com/liguebad_centrevalde Loire/)).

### ARTICLE 2 – Conditions relatives aux participants

Ce jeu gratuit, sans obligation d'achat, est ouvert aux personnes physiques résidant en France, majeurs ou mineurs, avec l'autorisation d'au moins un représentant légal, et disposant d'une adresse électronique valide (ci-après « les participants »).

Ne sont pas admis à participer les membres de la ligue, élus et salariés de la région Centre-Val de Loire. L'Organisateur se réserve le droit de demander à tout participant de justifier des conditions ci-dessus exposées. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier de son lot. La participation au jeu-concours implique pour tout participant l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement. Le non-respect du dit règlement entraîne l'annulation automatique de la participation.

La participation au jeu s'effectue exclusivement sur notre compte Instagram entre le 17 janvier et le 23 janvier 2025.

### ARTICLE 3 – Modalités de participation au Jeu

L'organisateur lancera le jeu concours le 17 janvier 2025 sur son compte Instagram sous la forme d'une publication.

Pour participer au jeu, les participants doivent :

- Disposer d'un compte Instagram valide
- Suivre le compte Instagram de l'organisateur ([https://www.instagram.com/liguebad\\_centrevalde Loire/](https://www.instagram.com/liguebad_centrevalde Loire/))
- Suivre le compte Instagram du partenaire ([https://www.instagram.com/plus\\_de\\_bad/](https://www.instagram.com/plus_de_bad/))
- Tagguer deux amis dans un commentaire sous la publication



Chaque participant peut soumettre plusieurs commentaires pour multiplier ses chances de gain.

Le jeu concours prendra fin le 23 janvier 2025 à minuit. Toute participation incomplète, non conforme aux conditions exposées dans le présent règlement, comportant des indications fausses et/ou falsifiées, ne sera pas prise en compte et sera considérée comme nulle.

#### Article 4 – Sélection des gagnants

A compter du 24 janvier 2025, l'organisateur sélectionnera, parmi l'ensemble des participations en commentaire, un gagnant par tirage au sort aléatoire grâce à une application. L'organisateur s'assurera ensuite de la conformité aux modalités de participation au jeu. Si une des conditions n'est pas remplie, l'organisateur relancer le tirage au sort aléatoire, et ce, autant de fois que nécessaire.

#### Article 5 - Dotation

Le gagnant recevra deux lots, fournis par le partenaire de l'organisateur +2bad, une raquette (<https://www.plusdebad.com/raquette-oliver/7019-oliver-xpro-30>) et des chaussures allant de la taille 36 à 47 (<https://www.plusdebad.com/chaussures-homme/24919-yonex-pc-65-x-w-orange>). La valeur du kit s'élevant à 200€ PVC.

Le gagnant sera contacté par l'organisateur sur son compte Instagram le 24 janvier 2025 afin de l'informer de son gain.

Le gagnant devra donner une réponse au maximum le 27 janvier 2025. Sans réponse du gagnant après ce délai, pour quelque raison que ce soit, indépendamment de la volonté de l'organisateur (par exemple, si le gagnant est injoignable, a fourni des coordonnées inexactes ou obsolètes, etc...), la dotation restera la propriété de l'organisateur, ce dernier se réservant la possibilité de l'attribuer à un autre participant.

La dotation sera envoyée dans un délai de 30 jours au gagnant par le partenaire +2bad après transmission des coordonnées par l'organisateur. Sous réserve des tailles disponibles, le partenaire pourra envoyer un lot d'une valeur équivalente au gagnant.

#### Article 6 – Publication des résultats

Les résultats du jeu seront publiés sur le compte Instagram de l'organisateur lors de la réception des coordonnées du gagnant par le partenaire.

#### Article 7 – Vie privée

Le présent article prend en compte les règles en matière de protection personnelle imposées par le règlement général sur la protection des données (RGPD) en date du 25 Mai 2018. Seules les informations nécessaires au bon déroulement du présent jeu et à la remise des lots en cas de gain sont collectées.



Cet article a pour but de vous donner toutes les informations utiles sur la collecte, l'utilisation et les destinataires de vos données personnelles.

#### 1) Participation au Jeu

Les données personnelles de chaque participation sont recueillies obligatoirement par l'organisateur pour participer au jeu et prendre contact avec les gagnants.

#### 2) Données personnelles recueillies

Il s'agit uniquement des données d'inscription nécessaires au bon déroulement du jeu à savoir :

- nom et prénom
- adresse mail
- numéro de licence
- catégories d'âge
- nom et département du club

Ces données sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique jusqu'à l'envoi des dotations, puis détruites.

#### 3) Destinataire de ses données personnelles

Les informations personnelles recueillies ne sont utilisées que dans le cadre de l'opération décrite dans ce règlement. Elles seront uniquement destinées à l'Organisateur aux fins de s'assurer du bon déroulement du jeu, de la désignation du gagnant et de la distribution de la dotation. Ces données ne seront, en aucun cas, utilisées à des fins de sollicitations commerciales.

#### 4) Sécurité des données

Le responsable du traitement au sens de l'article 4 paragraphe 7 du RGPD est :

Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale, au sein du siège social, 6 Bis rue des Urbets – 18000 Bourges. L'association s'engage à respecter la législation Française et Européenne en matière de collecte et de traitement de données à caractère personnel afin d'assurer leur protection, sécurité, et confidentialité.

#### Article 8 – Droit des participants sur leurs données personnelles

En application de la loi n° 78-17 Informatique et libertés du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004 et du Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 25 Mai 2018, les participants disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant.



Pour exercer ces droits, les participants devront envoyer un courrier à l'adresse suivante :  
Badminton Centre-Val de Loire Ligue Régionale, au sein du siège social, 6 Bis rue des Urbets.

Fait à Bourges le 17/12/2024.

